



Municipalité de Notre-Dame-des-Monts

Extrait de résolution

À la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue le 7 novembre 2016 à laquelle étaient présents son honneur la Mairesse, Madame Mélissa Girard et Mesdames et Messieurs les Conseillers (ères) suivants (es) : Madame Donatha Lajoie, Madame Marie-Claude Gilbert et Madame Nicole Boudreault Côté ainsi que Monsieur Alexandre Girard et Monsieur Joseph-Louis Girard.

Était également présente, Madame Marcelle Pedneault, directrice générale.

16 – INVITATION AU PROJET « POUR UNE MUNICIPALITÉ SANS VIOLENCE! »

RÉSOLUTION 2016-11-3317

CONSIDÉRANT le projet « Pour une municipalité sans violence » qui se tiendra dans le cadre des 12 jours de lutte contre la violence du 25 novembre au 6 décembre prochain;

CONSIDÉRANT que ce projet a été mis sur pied par la Maison La Montée et le Regroupement provincial des maisons d'hébergement;

CONSIDÉRANT que la municipalité est invitée à adhérer à ce projet de changement de vie;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACHEMINER une résolution à La Maison La Montée afin de signifier l'intérêt de la municipalité pour adhérer au projet « Pour une municipalité sans violence ».



Marcelle Pedneault, Directrice générale

Vraie copie certifiée conforme.
Donné à Notre-Dame-des-Monts,
Ce 14 novembre 2016